Compte-rendu réunion du conseil du 15 novembre 2022

Mr Stéphane TURPIN est excusé

**Entente intercommunale relative à l’aide sociale**

En décembre 2020, le conseil municipal a validé sa participation à l’entente intercommunale du val de Sée ayant pour objet l’accompagnement des bénéficiaires du RSA, l’accompagnement social des personnes en difficulté et la gestion de la banque alimentaire.

Cette entente est gérée par la Mairie de Brécey qui répartit le reste à charge entre les communes adhérentes Il sera versé par la commune de st Laurent de Cuves 1 178.67 e pour l’année 2021 et 1 386.21 € pour l’année 2022.

**Subventions voyage scolaire**

\_ L’association des parents d’élèves de St Pois a sollicité la commune pour 5 enfants domiciliés sur la commune et participants au déplacement à Noirmoutier. Le conseil vote une aide 150 €

\_ Le collège de Brécey sollicite une aide pour toutes les activités organisée au cours de l’année scolaire, 18 enfants de la commune sont scolarisés dans cet établissement. Le dossier est mis en attente d’informations complémentaires.

**Commission Locale des Charges Transférées**

La communauté d’agglomération a fait comme chaque année les calculs en fonction des ajouts ou retraits de compétence entre son établissement et chaque commune adhérente. Il n’y a eu aucun changement pour notre commune le montant de la CLECT reste donc identique ; 48 488 € seront versés par la communauté à la commune.

Le conseil valide le rapport global tel qu’il est présenté par la communauté.

**Point sur les travaux**

\_ Aménagement et sécurisation du bourg

Le conseil départemental a fini les travaux d’enrobé des voies de circulation de panneau à panneau dans le bourg ; les peintures seront faites dans les prochaines semaines. Au printemps, la société EUROVIA pour le compte de la commune mettra en place des coussins d’enrobé, des bandes en résine gravaillonnée et la signalétique.

\_ Travaux WC et parking

La maîtrise d’œuvre vérifie les offres déposées par les entreprises. Une relance est en cours pour avoir des propositions d’électriciens, plombiers et peintres.

\_ Dossier adressage

Le nom des routes, chemins, impasse est validé, la commission travaille actuellement sur la numérotation de l’ensemble du bâti. Le conseil valide une ouverture de crédit à confirmer sur le budget 2023 de 30 000 € pour l’achat du matériel nécessaire pour la mise en place de la signalétique sur le terrain.

**Questions diverses**

\_ Le conseil a fixé à 30 € le tarif du repas pour une personne accompagnante lors du repas des aînés.

\_ La cérémonie des vœux est fixée au vendredi 6 janvier à 20 h 30 à la salle communale.

\_ Mr le Maire fait part de demandes de particuliers pour la reprise des locaux du restaurant. Affaire à suivre.

\_ Achat de deux miroirs de visibilité avec une participation des demandeurs de 40 % du prix TTC du matériel pour sécuriser leur accès à la voirie communale.

\_ Fixation du tarif de vente de linteau et pierre d’angles : 100 € le ml. Se renseigner en mairie en cas de besoin.

Toutes ces pierres sont issues de la démolition de la maison rue de l’église.

\_ Une boîte de récupération de téléphone portable est à votre disposition à la mairie.